

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Séance du Mercredi 13 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize du mois de décembre à dix-neuf heures se sont réunis en salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Tassin la Demi-Lune, les membres du Conseil municipal de la Ville de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de M. Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : le 07 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice :	35
Nombre de votants :	35

Nombre de conseillers présent(s) :

ACQUAVIVA Caroline, BERGERET Pierre, BLANCHIN Jacques, BOULAY Christine, BOURGOGNON Henri, BOUVIER Ghislaine, CADILLAT Michel, CHARMOT Pascal, CHARPENTIER Marie-Catherine, CHARRIER Isabelle, DU VERGER Laurence, ESSAYAN Martine, FAYOT Michel, GANDON Francis, GARRIGOU Christine, GAUTIER Éric, FERRAND Benoît, HACHANI Yohann, HUSSON Serge., JELEFF Michèle, JOLY Franck-Alain, KALITA Matthieu, MONTOYA Marc-Antoine, PARENTHOEN Yannick, PECHARD Katia, PICHON Laetitia, RANC Julien, RIO Jean-Baptiste, SCHUTZ Claire.

Formant la majorité en exercice.

Nombre de conseillers absent(s) avec pouvoir : 6 (CONTREL Nathalie donne pouvoir à MONTOYA Marc-Antoine ; CUZIN Sandrine donne pouvoir à KALITA Matthieu ; DE UFFREDI Sabrina donne pouvoir à PECHARD Katia ; JANNIN Pierrick donne pouvoir à ACQUAVIVA Caroline ; JOURDAN Milouda donne pouvoir à PARENTHOEN Yannick ; MARGERI Marielle donne pouvoir à JOLY Franck-Alain).

Nombre de conseillers absent(s) sans pouvoir : 0

Le secrétariat a été assuré par : Christine GARRIGOU

Objet : Admissions en non-valeur 2023 sur le budget de la Ville

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Ressources humaines, Finances, Numérique, Affaires générales et Vie économique du 30 novembre 2023 ;

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20231220-D2023-74-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Considérant que La Trésorerie Principale a établi le 2 juin 2023 une liste des titres de recettes émis par la Ville au cours des dernières années et qui doivent être admis en non-valeur à la suite de l'échec des différentes poursuites engagées en vue de leur recouvrement ;

Considérant que sur l'ensemble de la liste des admissions en non-valeur annexée au présent rapport, il est proposé d'en admettre cinq pour un montant total de 10 025,51 € ;

Considérant que pour les autres créances non prescrites, il est proposé que la Ville continue les poursuites en vue de recouvrer les sommes dues ;

Compte-tenu des observations ;

Le Conseil Municipal

- 1) **VOTE** les admissions en non-valeur des titres de recettes concernés représentant un coût total de 10 025.51 € sur l'exercice 2023 et décharge sera donné à Madame la Trésorière Principale ;
- 2) **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits à la section de fonctionnement du budget principal de la Ville ;
- 3) **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré : **à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le : 13 décembre 2023

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le : **20 DEC. 2023**
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le : **20 DEC. 2023**

Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune



Christine GARRIGOU
Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20231220-D2023-74-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2023

République Française – Département du Rhône
Toute correspondance doit être adressée à : Monsieur le Maire – Ville de Tassin la Demi-Lune – Hôtel de ville
Place Hippolyte Pérabut - BP 58 – 69812 TASSIN CEDEX
Tél. 04 72 59 22 11 – Fax. 04 72 59 22 46

24400 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 25/08/2023

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 02/06/2023

5945391015 / 2023

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	03/02/2022	11/11/2026	T-11	1	FONDATION CHANTELISE	100,00	100,00	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	18/02/2020	16/11/2026	T-33	1	LES POISSONNERIES DE JULIA	1 250,00	1 197,04	Poursuite sans effet
DIVERS								Personne disparue
DIVERS	31/01/2018	31/01/2022	T-35	1	FONCIA COUPAT	100,00	100,00	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	03/03/2020	16/11/2026	T-61	1	LES POISSONNERIES DE JULIA	1 250,00	479,89	Poursuite sans effet
DIVERS								Personne disparue
DIVERS	18/02/2022	09/11/2026	T-85	1	LE PENDU	117,00	117,00	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	31/03/2021	31/03/2025	T-87	1	JUST IN	100,00	100,00	Poursuite sans effet
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes

24400 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 25/08/2023

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 02/06/2023

5945391015 / 2023

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	22/03/2021	22/03/2025	T-116	1	ASLANDEK Magomadov	240,29	240,29	Personne disparue
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	11/04/2017	23/05/2027	T-136	1	DALLE Emile Pierre	177,55	177,55	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	11/05/2020	21/11/2025	T-145	1	GERIMMO GESTION IMMOBILIERE	100,00	100,00	Poursuite sans effet
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	05/04/2019	28/11/2025	T-175	1	ROCKET S	55,60	55,60	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	18/04/2018	08/03/2024	T-230	1	ATTAL Karim	178,50	78,50	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	16/07/2020	05/08/2024	T-240	1	SYTRAL	608,30	0,30	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	08/07/2016	25/05/2027	T-309	1	MADACI Chemsidine Mehdi	177,55	177,55	Poursuite sans effet

24400 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 25/08/2023

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 02/06/2023

5945391015 / 2023

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	16/05/2022	08/11/2026	T-311	1	MS COLIS EXPRESS	2 244,00	2 244,00	Poursuite sans effet
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	16/08/2021	16/08/2025	T-402	1	MIB LOCOZEN RESTAURANT	514,89	514,89	Poursuite sans effet
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	26/11/2020	06/11/2026	T-470	1	SYNDIC DE COPROPRIETE NEXITY	67,00	67,00	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	30/07/2019	21/11/2025	T-483	1	KOMBRO Sosthene	22,89	22,89	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	07/12/2020	06/11/2026	T-497	1	SABI Marine	27,00	27,00	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	07/01/2021	08/10/2025	T-560	1	CENTRE SOCIAL DE L ORANGERIE	345,65	0,20	RAR inférieur seuil poursuite

24400 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 25/08/2023

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 02/06/2023

5945391015 / 2023

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	01/12/2021	09/06/2026	T-601	1	ARBOREA JARDIN CONSEIL	52,80	52,80	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	01/12/2021	06/11/2026	T-614	1	AUTO ECOLE MARGARON	82,80	82,80	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	30/10/2019	30/10/2023	T-641	1	MESTAR Salima	28,50	28,50	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	01/12/2021	01/12/2025	T-643	1	CANNELLE ET CUMIN	33,60	33,60	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	01/12/2021	06/11/2026	T-730	1	INGRID ATTALI SALON DE COIFFURE	63,60	63,60	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	01/12/2021	06/11/2026	T-765	1	LES COPAINS D ABORD	80,40	80,40	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	01/12/2021	01/12/2025	T-802	1	MMA FORESTIER GUYARD ET ASSOCIES	74,00	74,00	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	01/12/2021	01/12/2025	T-806	1	NEOWI DEVELOPPEMENT	39,00	39,00	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	02/01/2018	18/11/2026	T-808	1	RESEAUX COM-DOMSYSTEL	5 900,00	5 900,00	Combinaison infructueuse d actes

24400 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 25/08/2023

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 02/06/2023

5945391015 / 2023

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	01/12/2021	01/12/2025	T-877	1	TWENTYNAILS	18,00	18,00	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	22/01/2020	21/11/2025	T-929	1	EOVI MUTUELLE Nc	34,80	34,80	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	22/12/2021	09/11/2026	T-937	1	OGIC	45,00	45,00	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	22/01/2020	22/01/2024	T-988	1	SECRETS D'AIGUILLES ISANDRE	21,60	21,60	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	22/01/2020	21/11/2025	T-992	1	SYLVIE BONTEMS -LEONIDAS	16,40	16,40	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	22/01/2020	22/01/2024	T-1106	1	THOMAS COOK VOYAGES	81,40	81,40	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	10/01/2019	09/09/2026	T-3738310215	1	BOUSSIOUD JALIL Tabac Le Coupe Cigar	704,90	104,58	RAR inférieur seuil poursuite
DIVERS	08/06/2020	21/11/2025	T-4623770515	1	MAXIME SERVETTAZ MAX VENTURES	1 566,00	1 502,17	Poursuite sans effet
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes

TOTAL	16 519,02	13 978,35	
--------------	-----------	-----------	--

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20231220-D2023-74-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2023